

PROCES VERBAL de l'assemblée générale du samedi 30 août 2025 à l'Abbaye de la Fille-Dieu à Romont

1. Accueil et ordre du jour

Mère Abbessse Marie-Claire du monastère de la Fille-Dieu accueille les participants sur le parvis de l'église. Mme Jacqueline Bourqui, présidente de la Commission de bâtisse de l'Association des Amis de la Fille-Dieu, ainsi que M. Stefan Trümpler, président de l'Association, souhaitent la bienvenue aux personnes présentes.

23 personnes et 5 membres du comité participent à l'assemblée.

10 personnes, 2 communes et 1 institution se sont excusées.

L'ordre du jour est approuvé.

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 31.08.2024

Le PV est approuvé.

3. Composition du comité et élection d'un nouveau membre

Les membres du comité sont présentés. Par acclamation l'assemblée approuve l'élection d'un nouveau membre, M. Alexandre Waeber.

Le comité de l'association est à présent composé de M. Philippe Berthone (communication), M. Jean-Marie Chollet, M. Frédéric Dumas (trésorier), Mme Astrid Kaiser (secrétaire), M. Stefan Trümpler (président) et M. Alexandre Waeber, ainsi que des membres experts Mme Laurence Bays, M. Florian Defferrard, M. Olivier Guyot, Mme Julie Vuignier et Mme Fanny Revertera.

4. Vérificatrices des comptes

Mmes Nathalie Deillon et Fanny Revertera sont vérificatrices des comptes. Il est décidé de ne pas nommer un.e nouveau ou nouvelle suppléant.e, mais de simplement y faire appel si nécessaire.

5. Comptes 2024 : présentation, rapport des vérificatrices et approbation

M. Frédéric Dumas présente les comptes 2024 et l'évolution des résultats et produits depuis 2021. Les produits se sont élevés à CHF 4'438.95, dont CHF 4430.- de recettes de cotisations et de dons. Les dépenses se sont élevées à CHF 1'211.10. L'exercice 2024 s'est clôturé avec un bénéfice de CHF 3227.85. Capital au 31.12.2024 CHF 11'913.15.

Le soutien est avant tout privé. M. Nicolas Grand s'interroge sur la diminution du nombre de communes soutenant l'association. M. Frédéric Dumas indique que cette évolution s'explique notamment par des fusions de communes et précise que, dans les faits, le nombre de communes soutenant l'association demeure stable.

Ayant pris acte du rapport des vérificatrices des comptes Mmes Nathalie Deillon et Fanny Revertera du 21.08.2025, l'assemblée approuve les comptes 2024.

L'assemblée accepte de maintenir les mêmes cotisations : membre ordinaire CHF 40.-, couple 60.-, étudiant·e 20.-, membre collectif 100.-

6. Rapports d'activités et informations

- Electroverre : MM. Jean-Marie Chollet et Stefan Trümpler poursuivent le traitement systématique des archives de l'ancienne usine Electroverre et se rendent généralement une demi-journée par semaine aux archives. Le conditionnement en vue de la dépose aux archives de l'État de Fribourg touche à sa fin, en respectant les exigences de conservation. Une rencontre avec M. Alexandre Dafflon, archiviste cantonal, a eu lieu pour préparer le transfert des archives. Un inventaire doit encore être rédigé.
- Un nouveau local de dépôt a été trouvé dans l'ancien pensionnat Saint-Charles. La paroisse catholique de Romont met à disposition le local contre un bail symbolique. Les objets du Fonds de l'ancienne pharmacie Robadey, des objets de l'usine Electroverre ainsi que les deux anciennes armoires données par M. Daniel Richoz ont été déménagés dans le nouveau dépôt. Le local a été aménagé (nettoyage, mise en place d'un escalier, mise en place d'étagères).

7. Divers

- M. Stefan Trümpler (membre du Conseil de la Fondation *Stiftung Blatten*) évoque l'éboulement tragique qui a recouvert le village de Blatten le 28 mai, détruisant également un patrimoine bâti de grande importance.
- Trois villages glânois ont été radiés de l'Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse (ISOS) lors de la mise à jour en mars 2025, Mézières, Chavannes-les-Forts et Promasens, car la qualité du bâti a trop souffert. Cette évolution regrettable interpelle.
- Décès de Sir Brian Clarke, auteur des vitraux de l'abbatiale du monastère de la Fille-Dieu.

Aucunes questions et remarques.

A l'issue de l'assemblée, les personnes présentes découvrent les travaux de restauration en cours du bâtiment de l'Hôtellerie de l'Abbaye de la Fille-Dieu. M. Tomas Mikulas, architecte responsable des travaux, et M. Olivier Guyot, restaurateur d'art, présentent le projet, en présence de MM. Blaise Roulin et Nicolas Chenut, collaborateurs du Service des biens culturels en charge du suivi du chantier. M. Jérémy Birbaum, tailleur de pierre et restaurateur, fait une démonstration de taille de pierre. La rencontre se poursuit autour d'un verre de l'amitié dans le jardin de l'abbaye.

Romont, décembre 2025

Pour le PV
Astrid Kaiser